



mensuel de l'actualité
municipale et associative

N°65
JUN
2020

VEUREY iNFO

VOROIZÉ



VIE MUNICIPALE

- p3 - Installation nouveau conseil
- P4 - Collecte de textiles
- p6 - Propreté des rues
- p7 - Divers
- p8 - TAG vient à votre rencontre
- p10 - Phase 2 de la sortie post-confinement
 - Etat civil

INFORMATIONS UTILES

P10



MAIRIE DE VEUREY VOROIZE

2 rue de la Gilbertière

Tél : 04 76 85 16 80

Fax : 04 76 85 54 28

mairieveureyvorozie@wanadoo.fr

www.veurey-voroize.fr

Directeur de la publication : Héraud Philippe

Mise en page et impression JD2Tullins



EDITO

Chères veuroises, chers veurois,

Cela n'a échappé à personne, deux jours après les élections nous étions confinés. Prémonitoires ou pas, nous avons bien choisi le nom de notre liste (Ensemble et en Transition), aujourd'hui liste de la majorité au conseil municipal. Guy et moi étions loin d'imaginer un tel scénario pour cette période de transition. Tout au long de ces deux mois de confinement et depuis le 11 mai nous avons travaillé ensemble sur les dossiers liés au Covid ou ceux relatifs à la continuité des services auprès de la population. Je tiens à remercier « le maire en prolongation » qui pendant toute cette période m'a impliquée systématiquement dans les prises de décisions.

Je tiens aussi à remercier plus particulièrement, la liste est longue ! (je ne suis pas certaine d'être exhaustive) :

Les couturières qui ont fait preuve d'une grande générosité ; vous êtes nombreux à témoigner du travail soigné des masques réalisés. Marilou, Marie-Claire, les deux Corinne, Céline, Raymonde, Marilyne, Viviane, Fiona, Annick, à vous toutes, ce sont presque 800 masques tissus qui ont été remis en mairie.

Sophie qui a fait don de visières pour les instituteurs et le personnel communal.

La chaudronnerie de l'Isère pour la distribution d'outils pour manipuler les poignées de porte.

Danielle et Marcelle : faisant preuve de beaucoup de créativité, elles ont réalisé une très belle vidéo sur le village.

Michel qui est bénévole pour sécuriser la traversée des écoliers le matin route de Montaud : il remplace Jean Philippe qui gère l'entrée de l'école élémentaire suivant le protocole de l'Éducation nationale.

Notre policier municipal qui a été d'un grand soutien au CCAS par sa présence auprès des aînés.

Les équipes enseignantes pour leur travail d'organisation de la reprise des écoles dans le respect du protocole de l'Éducation nationale, (document de 53 pages !)

Les deux équipes ont repensé l'école autrement, toujours soucieuses de répondre aux demandes des familles, du bien-être des enfants, des moyens communaux mis à leur disposition et tout cela en concertation avec les élus. Merci aussi à Céline qui s'adapte à cette nouvelle réorganisation de l'école.

Les services de ménage et de restauration scolaire qui sont mobilisés sur les deux écoles où le rôle de chacun est primordial pour assurer la sécurité sanitaire des enfants.

Les associations qui font preuve de patience car les locaux associatifs restent pour l'instant fermés.

Cette situation risque de durer jusqu'à début juillet avec une mobilisation du personnel de ménage en priorité sur les écoles.

Enfin je voudrais remercier Florence, la nouvelle directrice des services en poste depuis début Avril. Prendre ses fonctions en période de confinement n'est vraiment pas évident : pas de présentiel d'élus, des services extérieurs (trésorerie, Métropole, préfecture) qui tournent au minimum, de nouvelles réorganisations des services en interne, la gestion du personnel et la mise en place des gestes barrières, changement de l'équipe municipale, une communication à réinventer...

Cette période de transition, de crise sanitaire inédite, aura été révélatrice de l'existence de personnes généreuses, d'instituteurs dévoués aux enfants, d'un personnel communal investi : tous solidaires au service des Veurois. Prenez soin de vous.

PASCALE RIGAUT

« interim-maire »

(à l'heure où j'écris cet éditto l'installation du nouveau conseil n'a pas encore eu lieu : il est prévu le 28 mai)

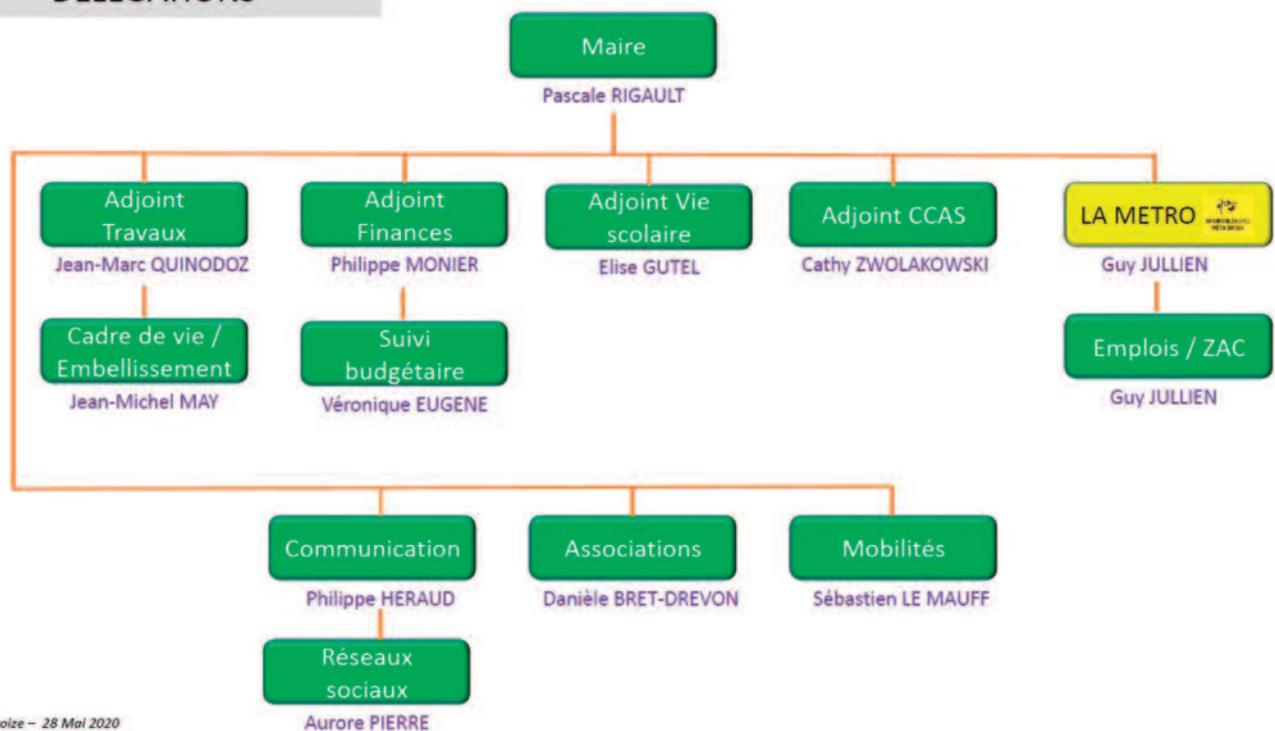
INSTALLATION NOUVEAU CONSEIL

Après plus de deux mois d'attente, la nouvelle équipe municipale a enfin pu être mise en place. Organisée à huis-clos, cette réunion a officiellement accueilli les conseillers municipaux. Les premières délibérations ont pu être votées, notamment l'élection du maire et de ses 4 adjoints.



De gauche à droite : Bertrand Pezet, Jean-Michel Detroyat, Jean Marc Quinodoz (3ème adjoint), Véronique Eugène, Philippe Monier (1er adjoint), Elise Gutel (2ème adjointe), Danielle Bret-Drevon, Christelle Cappelaro, Pascale Rigault (Maire), Sébastien Le Mauff, Jean Michel May, Cathy Zwolakowski (4ème adjointe), Guy Jullien, Philippe Heraud, Aurore Pierre.

DELEGATIONS



Mairie Veurey-Voroize – 28 Mai 2020

COMMISSIONS

Travaux / Urbanisme <ul style="list-style-type: none">Jean-Marc QUINODOZJean-Michel MAYPhilippe HERAUDAurore PIERRE <p>Valérie LEVASSEUR</p>	Finances <ul style="list-style-type: none">Philippe MONIERVéronique EUGENESébastien LE MAUFFPhilippe HERAUDJean-Michel DETROYAT <p>Florence COULET Sarah GIGANTI</p>	Scolaire <ul style="list-style-type: none">Elise GUTELDanièle BRET-DREVONCathy ZWOLAKOWSKIPhilippe MONIER <p>Florence COULET</p>	CCAS <ul style="list-style-type: none">Pascale RIGAULTCathy ZWOLAKOWSKIDanièle BRET-DREVONVéronique EUGENEPhilippe HERAUDChristelle CAPPELARO <p>Marie-Christine CASALI</p>	Communication <ul style="list-style-type: none">Philippe HERAUDAurore PIERREPascale RIGAULTPhilippe MONIER <p>Valérie LEVASSEUR</p>
Cadre de vie / Embellissement <ul style="list-style-type: none">Jean-Michel MAYVéronique EUGENEElise GUTELBertrand PEZET	Mobilités / Transitions écologiques <ul style="list-style-type: none">Sébastien LE MAUFFElise GUTELPhilippe MONIERVéronique EUGENE	Associations <ul style="list-style-type: none">Danièle BRET-DREVONJean-Michel MAYCathy ZWOLAKOWSKIAurore PIERRE <p>Marie-Christine CASALI</p>	LA METRO <ul style="list-style-type: none">Guy JULLIENPascale RIGAULT	

Chaque membre de la liste majoritaire a une délégation. Depuis le mois de janvier 2019 les indemnités des élus locaux ont été revalorisées pour une enveloppe globale indemnitaire à 5087 euros (mandat précédent 4100 pour 1 maire, 4 adjoints et 4 délégations). Dans une commune de notre strate, le maire peut percevoir jusqu'à 51,6 % de l'enveloppe globale et 19,8% pour les adjoints. Pour ce mandat nous avons décidé de la répartition suivante : 32% pour le maire, 10% pour les 4 adjoints et 4% pour les 7 délégués.

COLLECTE DE TEXTILES : PRINTEMPS 2020

À l'heure du « déconfinement » les caves ont été rangées, les placards vidés, les vêtements triés. Pour donner une seconde vie à ces vêtements, chaussures ou sacs, la métropole relance l'opération de collecte de textiles à Veurey. Elle aura lieu du 1er juin au 12 juillet 2020.

OBJECTIFS : RÉDUIRE NOS DÉCHETS ET AMÉLIORER LEUR RECYCLAGE

Dans le cadre de son schéma directeur des déchets 2020-2030, la métropole s'est fixé un objectif majeur : réduire de 50% le poids des ordures ménagères collectées et en recycler les deux tiers.

Ainsi, afin de réduire le volume de déchets textiles envoyé à l'incinération, de favoriser le réemploi et de garantir aux usagers que les textiles dont ils se séparent sont correctement réutilisés, **la métropole renouvelle une opération de collecte des textiles sur son territoire en proposant une collecte ponctuelle en conteneurs** en complément de l'offre pérenne proposée par de nombreuses associations et dans les déchèteries métropolitaines.

COMMENT PARTICIPER ?

- **Triez les vêtements, linges de maison et chaussures** dont vous voulez vous séparer, qu'ils soient usés, déformés, troués ou tout simplement démodés.
- **Mettez-les dans un sac et fermez-le bien.**
- **Déposez le sac dans le conteneur, parking de l'école élémentaire entre le 1er juin et le 12 juillet 2020.**
- **Pensez à bien vous laver les mains après avoir déposé vos sacs**

Tous les textiles recueillis partent dans un centre de tri industriel. En fonction de leur état ils seront répartis en trois catégories :

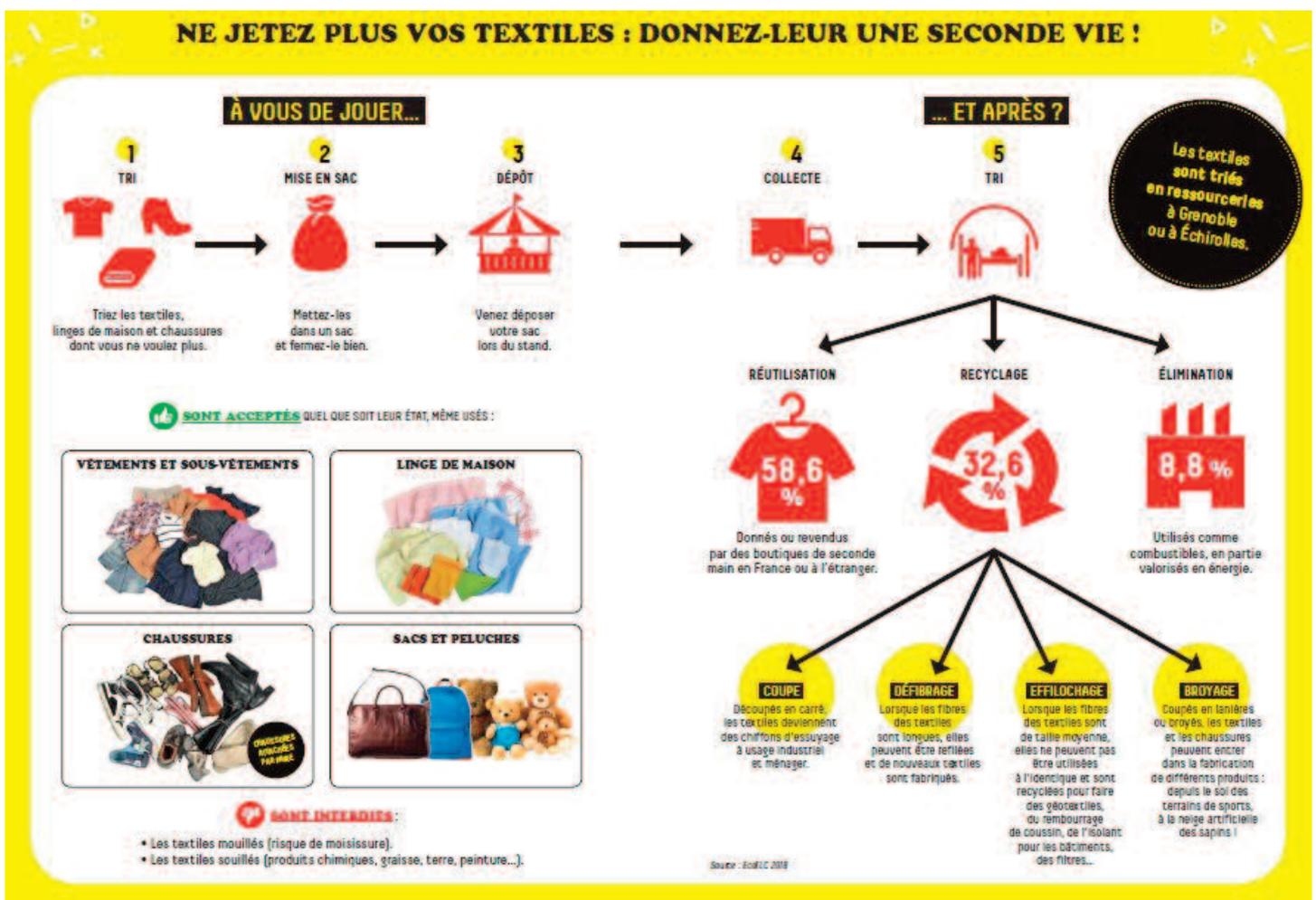
- **58.6% seront réutilisés** : c'est-à-dire donnés ou revendus en boutique de seconde main en France ou bien à l'étranger.
- **32.6% seront recyclés** selon différents procédés :
 - Coupe : découpés en carré, les textiles deviennent des chiffons pour l'industrie.
 - Défibrage : quand les fibres sont refilees, de nouveaux textiles sont fabriqués. Les chaussures redeviennent des semelles.
 - Effilochage : réduits en fibres, les textiles peuvent devenir du rembourrage de coussin, de l'isolant pour les bâtiments, des filtres...

- Broyage : coupés en lanières ou broyés, les textiles peuvent intégrer des dizaines de produits : depuis le sol des terrains de sport, à la neige artificielle des sapins ! Car les fibres donnent de la flexibilité aux matériaux.
- **8.8% seront éliminés** afin d'être valorisés énergétiquement.

ET LE RESTE DE L'ANNÉE ?

En dehors de cette opération, vous pouvez donner vos textiles, linges de maison et chaussures :

- Dans toutes les déchèteries de la Métropole
- Dans de nombreux points associatifs (la remise, Emmaüs, le secours populaire...).



PROPRETÉ DES RUES

Notre village est très agréable, tous les visiteurs qui le découvrent nous le disent.

Toutefois, lorsqu'on le parcourt, et la période de confinement nous a permis de le faire plus en détails, on se rend compte que des améliorations de propreté pourraient le rendre encore plus enchanteur.



On constate effectivement que de nombreux terrains sont peu voire même pas entretenus et laissés à l'abandon ou en friche. Les bords de route de certaines propriétés ne sont pas dés herbés ou fauchés (ce qui n'est pas du ressort de la Commune). Certains câbles électriques et téléphoniques sont pris dans des branches d'arbres beaucoup trop hautes, ou qu'elles débordent sur les voiries et gênent parfois la circulation de véhicules, ou encore que les riverains laissent trop de feuilles d'arbres débordants sur la voirie.

De plus, nous sommes très souvent interpellés pour des haies ou des arbres qui, en se développant, deviennent dangereux ou gênants pour les voisins qui voudraient eux aussi profiter d'une belle vue sur la vallée ou les montagnes, raison qui souvent leur ont fait choisir le village et dont ils sont maintenant privés. Ce n'est pas à la commune de régler ces conflits d'ordre privé, mais avec un peu de bonne volonté et de civisme, il est très facile de respecter la tranquillité et le droit d'autrui et maintenir ainsi une bonne entente entre tous.



De même les feuilles de certains arbustes, type buis, complètement desséchés par l'attaque de la pyrale, tombent sur la voirie. Le développement de cet insecte ravageur pourrait être diminué si l'on coupait les arbres atteints et impossibles à traiter avec des moyens autres que phytosanitaires (interdits par ailleurs nous vous le rappelons !) qui sont nuisibles pour les abeilles de nos nombreux apiculteurs amateurs de la Commune.



Il est aussi très regrettable que nos rues, trottoirs et parcs soient si fréquemment encombrés par les excréments d'animaux (de chiens bien sûr, mais surtout de chevaux) ce qui n'est pas forcément hygiénique pour les enfants mais aussi les adultes qui font de plus en plus d'efforts pour se déplacer à pied. Espérons que tous les propriétaires de terrains et d'animaux comprendront notre volonté de maintenir un bel aspect environnemental à notre village (même si on est à la campagne).



DIVERS

UN POINT SUR LA DISTRIBUTION DES MASQUES

Les veurois âgés de 50 ans et plus ont reçu un masque tissu réalisé par les couturières bénévoles.

Le CCAS a reçu également des masques pour les bénéficiaires du CMU (couverture maladie universelle). Ces derniers sont invités à se faire connaître en mairie afin de procéder à la distribution de cette dotation offerte par la métropole Grenobloise.

Toute l'équipe de « Veurey ensemble et en transition » a profité du long week-end de l'ascension pour faire la distribution des masques adultes fournie avec une notice par la région Auvergne Rhône-Alpes.

La commune a également investi, en faisant une commande groupée avec la Métropole, afin d'offrir à chaque habitant deux masques tissus réutilisables. Cette distribution sera faite à partir du 1er juin par quartier, à la mairie, toujours dans le respect des gestes barrières.

Quelle que soit l'origine des masques, chaque veurois en est normalement équipé pour se protéger et protéger les autres. Il est indispensable de respecter les mesures de protection et nous vous conseillons d'utiliser ces masques lors des déplacements dans les espaces et lieux publics. La lutte contre l'épidémie est toujours d'actualité et l'affaire de tous.



MOINS ON FAIT DE BRUIT, MIEUX ON S'ENTEND.

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles ou de maisons individuelles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités (appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent).

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi :
8h00 / 12h00 et 14h00 / 19h00

Les samedis :
9h00 / 12h00 et 15h00 / 18h30

Les dimanches et jours fériés :
10h00 / 12h00



RÉOUVERTURE DU SITE DE TRANSFERT

Réouverture du site de transfert le mardi et le vendredi de 16h00 à 18h00 sur rendez-vous uniquement.

La prise de rendez-vous et les demandes d'informations supplémentaires se font en mairie au n° 04.76.85.16.80



taille de haie, branches



feuilles



tonte de gazon



fleurs et plantes du jardin

Sont refusés tous les autres déchets, dont :

ATTENTION !
Tout dépôt sauvage sera sanctionné (art. R635-8 du Code pénal) et pourra entraîner la fermeture du site



déchets ménagers



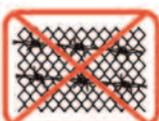
tronc d'arbre, souche



reste de repas, épluchures



pierres, cailloux, gravats, terre



barbelés, grillage



palette en bois



plastique, bâche



pot de fleur

TAG VIENT À VOTRE RENCONTRE



Depuis la sortie du confinement, des agents de la Semitag sont présents aux arrêts les plus fréquentés pour offrir des masques aux usagers et veiller au respect des gestes barrières.

Cette action se poursuivra mardi 2 juin avec une distribution de masques aux arrêts Victor-Hugo, Chavant, Grand-Place, Vallier-Libération et Alsace-Lorraine, de 7h30 à 9h30, de 11h30 à 13h30 et de 16h à 18h.

Nous vous rappelons que le port du masque est toujours obligatoire pour voyager sur le réseau.

LE TICKET SMS : MOINS CHER, TOUJOURS MALIN !

Pour vos déplacements ponctuels, pensez au ticket par SMS ! Simple, rapide, sans contact et à prix doux (1,60 €), il vous permet de voyager 1 heure sur le réseau TAG. Envoyez « 1H » au 93 123 et vous recevez votre ticket immédiatement sur votre téléphone.

Ce service est accessible aux clients Bouygues, Free, Orange et SFR, sur tous types de téléphones mobiles.

UNE DÉSINFECTION QUOTIDIENNE DES VÉHICULES

La Semitag et ses prestataires ont renforcé le nettoyage des véhicules depuis la propagation du Covid-19.

Tous les bus et rames de trams sont désinfectés chaque soir par un produit virucide, avec une attention particulière pour les zones de contact (boutons d'ouverture des portes, de demande d'arrêt, barres de maintien) et les sièges (assises, poignées).

POUR PERMETTRE À CHACUN DE VOYAGER SEREINEMENT :

- pour vous éviter de toucher le bouton d'ouverture dans les trams, les portes s'ouvrent automatiquement à chaque station ;
- par mesure de précaution, les climatisations sont coupées ;
- des protections sont en place pour sécuriser les conducteurs et les conseillers en agences de Mobilité
- tous les objets trouvés seront détruits.

POUR GARANTIR LA DISTANCIATION PHYSIQUE :

- un siège sur deux est neutralisé ;
- le nombre de passagers est limité dans chaque véhicule :
 - 25 dans un bus standard ;
 - 40 dans un bus articulé
 - 60 dans un tram TFS
 - 75 dans un tram Citadis
 - 2 dans les Flexos sur réservation (lignes 41 à 43 - 45 à 63 - 70 à 71) ;
- les flux de passagers sont régulés à la montée et à la descente
- les zones d'attente sont marquées au sol aux arrêts et en agences de Mobilité
- des agents sont présents pour informer et rappeler les consignes.



BÉNÉFICIAIRES DE LA TARIFICATION SOLIDAIRE, PRENEZ RENDEZ-VOUS

Les abonnés à la tarification solidaire doivent mettre à jour leurs droits d'ici le 12 juillet.

N'attendez plus et prenez rendez-vous à l'agence de Mobilité StationMobile.

Agence de Mobilité StationMobile, uniquement sur rendez-vous

Lors de vos démarches de mise à jour de droits à la Tarification Solidaire, de souscription ou de renouvellement de votre abonnement sur carte OÙRA ! l'agence de mobilité StationMobile vous accueille uniquement sur rendez-vous, à partir du lundi 11 mai, de 9 h à 16 h 45.

Nous ne pouvons vous accueillir sans rendez-vous.

Abonnés Pastel (Tarification Solidaire) : munissez-vous de votre attestation de paiement CAF du mois en cours ou précédent (papier ou dématérialisée).

Pour effectuer des opérations sur plusieurs cartes OÙRA ! vous devez réserver plusieurs créneaux.

Venir à l'agence de Mobilité StationMobile :

15, boulevard Joseph Vallier à Grenoble

Arrêt Vallier - Docteur Calmette, lignes C et 12,

Arrêt Vallier - Libération, lignes E, 25 et Transisère.

Avec 3 guichets ouverts, chaque créneau de réservation permet de recevoir simultanément 3 personnes.

Vous avez aussi la possibilité de renouveler vos droits sans rendez-vous aux agences de Mobilité Grand'place, Centre-Ville ou à l'agence Transisère du Square Docteur Martin. Cependant, l'attente peut-être plus longue.

Lors de vos démarches de mise à jour de droits à la Tarification Solidaire,



ETAT CIVIL

PHASE 2 DE LA SORTIE POST-CONFINEMENT DU 2 JUIN AU 3 JUILLET.

Organisation selon les prescriptions sanitaires en vigueur à la date de rédaction de la note.

Mairie : Accueil téléphonique de 9h à 12h et de 15h à 17h lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi. De 9h à 12h samedi. Et accueil physique les lundi matin de 9h à 12h, mercredi après-midi de 15h à 17h et les samedi matin de 9h à 12h.

Bibliothèque : Proposition de drive le temps de l'installation du site jusqu'à la fin des aménagements (estimation au 15/06)

Ils nous ont quittés :

PRONOST Jean-Louis
décédé le 12/04/2020 à La Tronche

GAILLARD Claudine
décédée le 26/04/2020 à Veurey-Voroize

BERNARD-GUELLE Vve GONTARD Suzanne
décédée le 13/05/2020 à Veurey-Voroize

INFORMATIONS UTILES

SECRETARIAT DE MAIRIE

Tél. 04.76.85.16.80

Accueil téléphonique de 9h à 12h et de 15h à 17h lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi. De 9h à 12h samedi.

Accueil physique les lundi matin de 9h à 12h, mercredi après-midi de 15h à 17h et les samedi matin de 9h à 12h.

Cabinet médical :

• **Médecins généralistes** :

Dr. PARMENTIER Christophe et
Dr. PAUTHIER Laurent : 04.76.53.95.29

• **Kinésithérapie** : Marie José MICHAL
04.76.53.94.26

• **Podologue** : Harmonie BARON :
04.76.43.88.09

• **Infirmières** :

- Pascale FAURE : 04.76.53.81.26 /
06.80.72.99.30
- Bénédicte ZUANON : 06.01.45.69.54
- Laurence LAVERRIERE : 06.14.01.45.80

• **Psychologues** :

- Cécilie RONDAN :
06.45.81.74.72
- Marianne DELEPELAIRE :
06.62.12.46.18

Pour les urgences : 15

Gendarmerie de Sassenage :
04.76.27.42.17

Police et gendarmerie : 17

Pompiers – centre de secours :

18 ou 112 depuis un téléphone portable

SAMU : 15 ou 112 depuis un téléphone portable

Urgences 114 : 114 par fax ou sms, pour les personnes ayant du mal à entendre ou parler

Centre anti poison : Tél. : 04 72 11 69 11

Pharmacies et dentistes de garde :

Tél. : 3915 (numéro surtaxé)

CCAS :

ccasveureyvorozie@orange.fr

Permanence avocat :

Reportée jusqu'à nouvel ordre.

Permanence architecte conseil :

Renseignements auprès du secrétariat mairie.

AGENDA

Mercredi 17 juin
COLLECTE DES ENCOMBRANTS
Inscription auprès de la METRO
la veille avant midi au
0 800 500 027

Merci aux contributeurs (trices) de déposer articles et photos exclusivement, via le site internet dans l'onglet partager se trouvant en haut de la page d'accueil, soit par la boîte mail suivante :

touratou@gmail.com.

Prochaine date maxi de dépôt des fichiers VENDREDI 26 JUIN.

N'attendez pas le prochain Mag Info pour vous tenir informé des dernières actus du village, consultez le site internet et la page Facebook de la mairie ou bien l'application pour smartphone "PanneauPocket" en téléchargement sur Google Play.